

**Joseph Marie de BARRAL,  
marquis de Montferrat :  
le parcours d'un  
« ci-devant noble » sous  
la Royauté, la Révolution,  
l'Empire et la Restauration**



*Joseph Marie de Barral  
(1742 — 1828)*

Né en 1742, Joseph Marie de Barral de Rochechinard recueille de son père la seigneurie et le marquisat de **Montferrat** en 1784. Ces biens étaient entrés dans la famille en 1708, à la suite de la donation faite par Sébastien de Rachais.

De « noblesse de robe », en ces temps où les sièges de magistrat se vendent et se transmettent de père en fils, conseiller au parlement du Dauphiné à Grenoble dès 1762, Joseph Marie de Barral occupe un office de président à « mortier » en la « Grand'Chambre » du parlement quand éclate la Révolution de 1789.



*Blason de Barral (mortier)*

D'emblée, quoique « ci-devant noble », ce haut magistrat se montre chaud partisan des idées nouvelles : franc-maçon très actif au sein de la loge « L'Égalité », il est aussi l'un des organisateurs de la « Société patriotique des Amis de la Constitution » fondée à Grenoble en 1789. Une ligne de conduite très opportuniste, comme en témoignent les nombreuses responsabilités successives dont ses concitoyens vont l'investir.

Commandant de la garde nationale, il est élu maire de Grenoble le 18 février 1790, puis porté, sous le seul nom de « Barral », à la tête de l'administration du département le 1<sup>er</sup> juillet 1790 (Barnave le remplace à la mairie).

Le Parlement est supprimé le 30 septembre 1790, pour faire place à un tribunal de district : Barral en est élu président et revient au palais de justice le 8 novembre.

Fin 1792, après les élections à la Convention, le corps municipal est renouvelé : Barral devient maire pour la seconde fois ; lors des troubles de juin 1793, la municipalité tout entière est destituée. Mais dès le 11 juillet, la nouvelle municipalité élit Barral comme maire pour la troisième fois ; il est en place jusqu'au 9 mai 1794, date à laquelle il doit se démettre en vertu du décret du 16 avril 1794 qui interdit aux ex-nobles l'exercice de toute fonction publique.

Barral se retire à la Tronche, mais reste offensif : il fait soutenir une pétition en sa faveur « afin de ne pas laisser confondre avec le nom des aristocrates celui d'un ami sincère de la liberté et de l'égalité » ! Demande pleinement reçue par les autorités, « considérant que le citoyen Barral était encore digne du nom de sans-culotte ». Le voilà relancé !

Fin 1794, il est nommé président du tribunal criminel militaire de Grenoble ; en 1795, il est administrateur de la commune ; d'avril 1796 à mars 1797, juré près de la Haute-Cour ; le Directoire le tient à l'écart, mais survient bientôt le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Le 30 mars 1800, un arrêté du Premier consul Bonaparte reconstitue la municipalité, et nomme « Barral dit **Montferrat** » maire de Grenoble ; pour peu de temps puisqu'il cède le poste dès le 15 septembre, ayant été désigné le 5 juillet comme président du tribunal d'appel qui, 4 ans plus tard, prend le titre de Cour d'appel.

Le haut magistrat cumule d'autres responsabilités : il préside en 1803 le collège électoral du département, figure de nouveau, sous le nom retrouvé de Joseph Marie de Barral, au sein du conseil municipal mis en place le 3 octobre 1803, est élu député au Corps législatif en 1804 ; il sert avec zèle le Premier consul puis l'Empereur (mai 1804) et ses états de service lui valent d'être fait baron et comte de l'Empire, décoré de la croix d'officier de la Légion d'honneur, et installé le 17 avril 1811, Premier président de la Cour impériale de Grenoble, nouvellement organisée.

Vient cependant la période des revers... En 1814-1815, entre le retour de Louis XVIII, les Cent Jours de Napoléon et le rétablissement de la royauté, Monsieur de Barral, en sa qualité de président de la Cour royale de Grenoble, adresse au comte d'Artois, frère du Roi, un discours marqué des déclarations les plus vives de fidélité et de dévouement... Ce revirement ne lui permet pas de trouver grâce auprès des Bourbons : une ordonnance royale du 13 décembre 1815 lui signifie sa mise à la retraite.

Joseph-Marie de Barral, marquis de **Montferrat**, meurt à Grenoble le 14 juin 1828. Depuis longtemps, au sortir de la Révolution, il avait, comme on sait, vendu les terres et l'ancien château seigneurial.